

**République Française – Département de Saône-et-Loire**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la commune de LAIZÉ**  
**Séance du 10 avril 2017**

**Le Conseil s'est tenu sous la présidence de Mme Hélène FRIAT, maire de Laizé**

**Étaient présents** : Mmes et MM Claude BOULAY, Daniel DELUME, Eveline DENEUCHE, Sébastien DESBOIS, Olivier DESROCHES, Véronique DUCLOUX, Emilien GAUDET, William GUILLET, Annabelle JOLY MASULLO, Sandrine LEGRAS, Sylvie LENOIR, Christophe PEPIN, Anny VAYRON.

**Excusée** : Mme Isabelle MARTINS,

**Absent(es)** : néant

**Secrétaire de séance** : M. Claude BOULAY

*Début de la séance : 20 heures 30- Fin de la séance : 1 heure*

M. Claude Boulay est désigné secrétaire de séance.

Les comptes-rendus des séances des 13 et 24 mars 2017 sont approuvés à l'unanimité

Madame le Maire expose aux conseillers la nécessité de rajouter à l'ordre du jour le vote du budget assainissement signé le 24 mars car, du fait de la règle de l'unicité du Budget, rappelée par la Préfecture, le budget communal doit être voté le même jour que ses budgets annexes. Accord des conseillers à l'unanimité.

## **I- VIE COMMUNALE**

### **1- Révision du POS – PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) –**

*Délibération 5 : Le maire propose aux conseillers de modifier 4 points du PADD par rapport au projet initial voté en conseil. A) Volet équipements publics, l'extension du stade se fera à l'ouest du stade actuel et non plus au nord-ouest. B) Zone artisanale UX au bourg de Laizé : la zone UX, définie précédemment pour régulariser la situation de l'entreprise de charpentes est revue de la façon suivante : les abords de la rivière de Salle sont classés en zone naturelle (NA). La façade du terrain occupée par l'entreprise NTT, dans la prolongation de la zone UA sur environ 30 m de profondeur est classée en zone UX (artisanal). Le reste des terrains est classé en zone agricole (A), sur 30 m de profondeur environ, en allant jusqu'à la rue de la Fontaine. C) à Blany : un arbre remarquable (noyer) sera protégé – Les 3 maisons situées en haut de la rue de Prémigne ne constituant pas un STECAL, l'enveloppe urbaine définie précédemment est supprimée - déplacement de l'aire de tri prévue (containers) dans le bas de rue de Prémigne vers le carrefour avec le chemin de Rejepe. D) à Laizé : un arbre remarquable (frêne) sera protégé dans le périmètre château – tour – église.*

*Les conseillers votent à l'unanimité ces modifications du PADD.*

Le Maire informe les conseillers que, jusqu'à la fin de la procédure de la révision du Pos et depuis le 27 mars 2017, le POS est caduc et la commune est soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme).

**2- Eglise Saint-Antoine** : Le Centre International d'Etudes des Patrimoines Culturels a été autorisé à faire les relevés architecturaux de l'église (du mardi 8 au samedi 12 août 2017). Il s'agira de sa 28<sup>ème</sup> campagne internationale de relevés architecturaux des églises et chapelles romanes en Bourgogne du Sud.

**3- Comité consultatif des pompiers** : Mme Sandrine Legras « titulaire Elus » est devenue sapeur-pompier volontaire. Mme Véronique Ducloux est désignée « titulaire Elus » à sa place. 3 Titulaires

« Elus » : Claude Boulay - Véronique Ducloux - Emilien Gaudet et 3 Suppléants « Elus » : Christophe Pépin- Annabelle Joly Masullo – Olivier Desroches.

**4- Rappel des dates des législatives :** dimanches 11 et 18 juin. Le bureau et le planning seront établis lors du CM du 15 mai prochain.

**5- Maison Desroches :** La vente prévue à l'OPAC de S&L de ce bâtiment générant une moins-value de 100.000€ à intégrer au budget, des solutions de substitution sont à l'étude comme le bail emphytéotique. L'architecte des bâtiments de France refusant la destruction totale du bâti, comme cela avait été envisagé, une partie des façades anciennes en pierres devra être conservée.

**6- Tribunal administratif de Dijon :** un ancien agent a saisi le TA de Dijon pour demander des mesures compensatoires à sa retraite anticipée volontaire pour invalidité (inaptitude à tout poste de la Fonction Publique Territoriale).

## II- TRAVAUX

Accès au château d'eau de Blany et au chemin du Réservoir depuis la RD82 : face à la dangerosité du « tourne à gauche », une étude conjointe Conseil Départemental, SUEZ et commune est envisagée pour améliorer ce point dangereux.

Les cantonniers du SIVOM Val de Saône Mougé sont sur la commune pour 3 semaines. Ils sont déjà intervenus rue de l'Eglise pour purger le talus, nettoyer le fossé et les buses, réaliser une allée pompiers au club du Soleil, l'accessibilité mairie. Divers autres travaux sont prévus : route de Satonnay, station d'épuration (peinture, tuyaux), fossés à curer...

Assainissement : l'entreprise POTAIN a été retenue pour les travaux d'extension Blany / RD82. Ceux-ci devraient se dérouler en mai-juin.

## III- FINANCES

Comme indiqué en début de compte-rendu, la préfecture demande que le budget assainissement soit voté en même temps que le budget principal communal.

**Vote du budget assainissement – délibération 1 :** *les conseillers votent à l'unanimité des présents, par chapitre, le budget assainissement 2017, équilibré pour sa section Fonctionnement à 197 211 € et équilibré pour sa section Investissement à 174 489 €.*

**Vote des taxes 2017 – délibération 2 :** *Les conseillers décident de reconduire à l'identique le taux des trois taxes directes pour la part communale, soit : taxe d'habitation 13,37%, foncier bâti 20,46%, foncier non bâti 75,44 %. Le produit fiscal attendu sur cette base est de 398 025 €.*

**Subvention aux associations (compte 6574) – délibération 3 :** *Les conseillers décident (avec une abstention) de créditer le compte 6574 de 21 000 €. Les subventions habituelles sont reconduites à l'identique. La subvention accordée jusqu'à présent au Centre de Loisirs de St-Martin Belle Roche est remplacée par une cotisation dont le montant est basé sur un nombre de journées / enfants. Elle n'apparaît plus sur ce compte. L'association Patrimoine recevra une subvention exceptionnelle de 1000 € pour accompagner sa création.*

**Vote du budget communal 2017 – délibération 4 :** *Les conseillers votent à l'unanimité des présents, par chapitre, le budget communal 2017, équilibré pour sa section Fonctionnement à 815 373 € et équilibré pour sa section Investissement à 413 630 €.*

Informations complémentaires : L'attribution de compensation prévisionnelle 2017 de la MBA pour Laizé est de 60 331,80 € (après déduction des charges transférées, dont 11 201,20 € Petite Enfance, et restitution d'une quote-part de DGF des communautés de communes et de contribution SDIS). La cotisation au SIVOM de la Mouge est de 78 000 €, la cotisation au SIVOM de Lugny est de 8 068 €.

La part communale à régler pour le droit des sols (permis de construire) sera de 6 934 €. Dans le cadre du pacte de stabilité gouvernemental engagé en 2013, l'ensemble des dotations et compensations versées par l'État a été réduit de 30% soit une « perte » de 54 815 € sur la période 2012/2017. Rien que pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui représente la seconde source de financement des communes après l'impôt, cela fait -42 267 € en 6 ans.

Dans ce contexte budgétaire contraint, les investissements communaux vont concerner principalement la création très attendue d'un auvent coté sud de la salle polyvalente, la mise en accessibilité des locaux communaux, l'équipement en matériel de nos cantonniers, le renouvellement de matériel de bureau, la sécurisation de la cour de l'école et des vestiaires de foot, le solde du dossier PLU et une petite tranche de réfection de voirie.

#### **IV- INTERCOMMUNALITÉ**

SIVOM du MACONNAIS (Lugny) : Rapport de M. Da-Silva sur les bassins versants. Avec la loi GENEPI, il pourrait y avoir regroupement dans un « grand bassin » qui serait de la compétence de la MBA. Une étude subventionnée par l'Agence de l'Eau sera faite à ce sujet – gymnase – vote du budget.

SIVOM Val de Saône Mouge (Senozan) : budget voté avec l'achat de la machine à désherber (8400 € subventionné pour 5 500 €), l'étude plan de désherbage (24 300 € dont subvention de 16 000 €) et l'achat d'un camion. Un cantonnier partant en retraite sera remplacé par une embauche courant 2017

#### **V- COMPTE RENDU DE REUNIONS**

14/3 Conseil d'école. Effectif prévu de 106 élèves – sécurité – activités complémentaires – échanges – permis piétons 17 mai à 11 h – fête de fin d'année le 9 juin.

17/3 AG sang et vie. Changement de président : élection de Mme Véronique Kleingartner, habitante de Laizé.

19/3 **Cérémonie au monument** aux morts.

22/3 Réunion **commission communale PLU** – rédaction du règlement des zones terminé.  
**Pays Sud Bourgogne** : signature à Cluny du contrat de Pays.

23/3 **SIVOM Senozan**

24/3 **Correspondant défense** : Opération Sentinelle / « bientôt 16 ans, pensez au recensement » /  
**Soirée Débat Pesticides et Santé**. Risques et alternatives à Fleurville.

25/3 **Conscrits classes en 7** Salle polyvalente. Manifestation très bien organisée et sympathique.

28/3 **SIVOM Lugny**

31/3 **AG Amicale des sapeurs-pompiers** de Laizé. Le bilan financier montre un solde positif. Parmi les dépenses d'investissement : les formations, l'achat d'un projecteur de chantier et autres matériels.

**Festi'val de Mouge à Senozan**

1<sup>er</sup> avril **Festi'Val de Mouge** à Laizé : très gros succès de cette programmation, salle comble.

2/4 **Festi'Val de Mouge** pour les enfants à Laizé

Très bon spectacle aussi à La Salle, et concert à Charbonnières.

5/4 RV en mairie avec la déléguée de Saône-et-Loire, Mme Janaud, de **l'association APESAC** (Association d'Aide aux Parents souffrant du Syndrome de l'Anti-Convulsivant) dont l'une des missions principales est d'informer les parents sur les spécialités pharmaceutiques ayant

pour principe actif l'acide valproïque (Depakine, Depamine, Depakote, Depakine-Chrono) qui expose le fœtus à des risques de malformations congénitales. La mairie propose le prêt de la salle polyvalente pour une manifestation annuelle.

**Réunion avec le Syndicat des Eaux** pour les travaux 2017 (changement de canalisation rue de Batzendorf et dévoiement de conduite au Moulin Rouge). Travaux prévus en avril-mai.

6/4 **69<sup>ème</sup> Critérium du Dauphiné** – réunion préparatoire en préfecture de la 5<sup>ème</sup> étape qui passera par Blany et le stade en venant de Verchizeuil.

Hurigny, **CFA du Sport de l'Animation et du Tourisme** de Bourgogne Franche-Comté : région test pour élargir le champ de l'apprentissage jusqu'à 30 ans.

7/4 **Les 25 ans de Sang et Vie.**

## VI- PROCHAINES RÉUNIONS

12/4 réunion cantonale à Hurigny

13/4 10h30, Fédération de Pêche de S&L : bilan piscicole du Talenchant.

MBA : Conseil des maires

14/4 Collège de Lugny « courir pour ELA »

24/4 DREAL Bourgogne en mairie au sujet des arbres du site classé.

27/4 18h30, Conseil communautaire MBA – ouvert au public - Parc des expositions de Mâcon.

29/4, 30/4 et 1/5 : ball-trap au stade (Société de Chasse)

## VII- INFORMATIONS

⇒ **Conscrits : les photos** prises en cette occasion par M.Guillaume sont présentées en mairie pour commande.

⇒ Le 1<sup>er</sup> juillet : **journée départementale des armées** avec la patrouille de France et la Légion Étrangère (Mâcon)

## VIII-TOUR DE TABLE :

**Annabelle Joly-Masullo** : la société de chasse veut fixer des tables dans sa cabane au stade : autorisation donnée à M. Mondange.

**Christophe Pépin** : signale un poteau tordu, mare du stade.

**William Guillet** fait part de la pose d'échelles métalliques au bout de la passerelle sur la Mouge au Moulin-Rouge avec l'accord de la ferme de Givry.

Il prend en charge les dossiers Socotec sur les vérifications électriques des bâtiments communaux pour obtenir des devis.

**Annie Delcuzy** intervient au sujet du branchement télécom bas de la route de Satonnay : l'ensemble des problèmes est pris en charge par les cantonniers : buse à déboucher, gaine PTT à retrouver... Elle demande l'égagement des arbustes près du columbarium au cimetière.

**Claude Boulay** informe que l'ONF n'a toujours pas vendu la coupe de châtaigniers du Pay. La rétrocession aux affouagistes est irréalisable du fait d'une estimation à environ 13000€ pour cette vente.

L'association Culture et Patrimoine désire rencontrer le conseil au sujet de la réfection du puits et du four de la Planche.

**Emilien Gaudet** signale une fuite d'eau chemin des Mollards à Blany.

## PROCHAIN CONSEIL : lundi 15 mai 2016, 20 h30.

**Site internet de la commune de Laizé : [www.laize.fr](http://www.laize.fr)**

*Mention de Publication : L'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de cette séance est consultable à la mairie.*